

Allocution de M. Henri Naef, délégué des sociétés d'histoire de la Suisse romande

Autor(en): **Naef, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde**

Band (Jahr): **8 (1946)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Fata volentem ducunt, nolentem trahunt; nicht wie ein Tier, das stumpf und blind für alles außer dem Genuß eines kurzen Erdendaseins seinem unvermeidlichen Ende entgegenschreitet, wird ein gebildeter Mensch und ein zivilisiertes Volk seinen Weg durch das Leben gehen. Sondern wie ein Wanderer, der, das Auge auf die leitenden Sterne gerichtet, denselben folgt und mit froher Zuversicht ein hohes Ziel vor sich sieht. Die verständnisvolle Beobachtung einer solchen menschenwürdigen Laufbahn durch einen congenialen Geist — das ist Geschichtsschreibung».

Hochverehrter Herr Präsident, meine Damen und Herren, der Regierungsrat dankt dem Historischen Verein des Kantons Bern für alles, was er bis heute für die bernische Wissenschaft und für das Berner Volk geleistet hat; er wünscht ihm ein weiteres erfolgreiches Wirken und entbietet ihm ein herzhaftes Glückauf für sein zweites Jahrhundert.

Allocution de M. Henri Naef, délégué des sociétés d'histoire de la Suisse romande

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Il est bien juste que la Société d'Histoire de la Suisse romande vous exprime ses vœux à l'occasion du centenaire de votre noble compagnie. La nôtre l'emporte en âge de quelques années seulement; et lorsque, les 2 et 3 juillet 1937, elle célébrait à Lausanne son premier siècle d'existence, elle eut l'honneur d'accueillir M. le conseiller d'Etat Guggisberg, directeur de vos finances et délégué de votre haut conseil exécutif. L'«Historischer Verein des Kantons Bern» était représenté par le Dr. Heinrich Dübi, l'un des hommes qui ont le plus contribué au rapprochement de nos deux sociétés et qui, sans défaillance, assistait à nos assemblées, y prenant chaque fois la parole avec une verve inégalable.

Pressée, en cette circonstance exceptionnelle, d'octroyer à ses amis les plus éminents la seule dignité dont elle pouvait disposer, la «Romande» — car vous savez que le Welsche paresseux écourte les qualifications — conféra l'honorariat au docteur Dübi. Elle marquait ainsi son attachement pour votre président d'alors; elle tenait à le remercier surtout d'avoir serré les nœuds qui unissent le Pays romand au puissant et glorieux Etat dont vous êtes les enfants. Aussi, bien que je n'arrive point chargé des fruits du pays de Chanaan (c'est vous qui nous les offrez aujourd'hui), je suis très fier de vous présenter, à titre d'ambassadeur de la Suisse romande — avec mes collègues de ses sociétés cantonales —, le message que notre président, M. Maxime Raymond, aurait souhaité de vous remettre en personne.

Ce que prouvent nos archives, c'est l'intérêt voué par nombre de Bernois à nos travaux. Avant même que l'*Historischer Verein* ne soit fondé, nous trouvons parmi nous des sociétaires issus de votre canton. Le premier en date est Godefroy de Mulinen, élu le 23 septembre 1839. Le 25 mai 1842, il est suivi par Edouard Lutz; le 8 mai 1844, par le colonel de May de Buren. Et, dès que notre société eût inauguré son tableau d'honneur, un autre colonel, Jean-Louis Wurstemberger, qui n'avait pas encore publié son *Peter der Zweite, Graf von Savoyen ni sa Geschichte der Landschaft Bern*, mais rendait à notre histoire de constants services, fut, le 27 août 1840, de la première promotion.

Enfin vous naquîtes! L'événement provoqua la joie de vos confrères romands, puisque, sur les cinq nominations de l'an 1847, quatre se portaient sur des Bernois, en tête desquels figure votre premier président Bernard-Rodolphe Fetscherin, tour à tour président de la Société helvétique, conseiller d'Etat et membre fondateur de la Société générale suisse d'histoire. Il était accompagné du professeur Albert Jahn, bibliothécaire de la Confédération; de Bernard-Emmanuel de Rodt qui avait combattu au Grauholz et présida la Société générale suisse; le quatrième n'était pas le moindre: le conseiller d'Etat Antoine de Tillier, votre historien national.

Le 7 août 1855, nouvelle promotion. Ce seront Maurice de Stürler, le chancelier d'Etat qui léguera ses manuscrits à sa ville natale, puis Georges de Wyss, président de la Société générale suisse, recteur de l'université, à qui l'on doit la célèbre historiographie de la Suisse que nous consultons encore. Et la liste s'allonge, de période en période. Ce seront, en 1857, Egbert-Frédéric de Mulinen, l'historien de l'*Helvetia sacra*; en 1860, votre président Louis Lauterburg, fondateur du *Berner Taschenbuch*, puis viendra, de 1863 à 1913, une pléiade, qui, sans être originaire de Berne, y fit, grâce à vous, carrière: le professeur Basilius Hidber, les archivistes fédéraux Krütli et Kaiser; l'auteur de la *Bundesverfassung der Schweiz* Charles Hilty, Jean Bernouilli alors directeur de la Bibliothèque Nationale.

Quant à l'archiviste fédéral Henri Türlér, promu en 1922, et au Dr Dübi, en 1937, c'étaient l'un et l'autre des Bernois authentiques. La Romande s'enorgueillit donc de compter onze d'entre eux parmi ses membres correspondants et honoraires. L'occasion est trop belle pour n'en point parfaire la douzaine. Et c'est pourquoi en ce centième anniversaire, j'ai l'insigne privilège de vous annoncer que la Société d'histoire de la Suisse romande reconnaît dès maintenant M. le Professeur Richard Feller pour membre honoraire, le cinquième de vos présidents auquel revient ce titre.

Si leurs mérites valent d'être rappelés en ce jour, ce serait ingratitude de ne pas avoir une pensée envers la quinzaine de sociétaires bernois qui nous ont accompagnés dans notre long voyage. J'y trouve de très grands noms: Gustave de Bonstetten, entré le 1^{er} novembre 1848, auteur du *Recueil d'antiquités suisses*; Edouard Rodt en 1881 qui, bien que né à Neuchâtel, vous appartient et nous donna l'*Histoire de la repré-*

sentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses; Frédéric de Mulinen, en 1897, directeur érudit autant qu'aimable de votre bibliothèque.

Plusieurs sont issus, comme lui, de familles qui ont avec le Pays romand des attaches étroites, les Freudenreich, les Tscharner, les Wyttenbach, si étroites mêmes que, telles les Haller, les Pillichody, les Tavel, les Weiss, il leur arrive d'avoir double bourgeoisie, — et je ne parle que de ceux qui furent des nôtres.

Quelques-uns ont eu pour ancêtres les conquérants du Pays de Vaud. Vous voyez que, loin de leur en tenir rigueur, les Welsches n'ont cessé de leur prouver mieux que du respect, mais un cordial et sincère attachement. Avec quelle conviction vous l'aurait dit aujourd'hui celui que nul ne peut remplacer parmi nous, l'homme de cœur et d'esprit qui ne cessa de bonifier l'une par l'autre nos deux cultures, le regretté Charles Gilliard!

La manière la plus digne d'exalter sa mémoire, la seule qu'il eût souhaitée, est de poursuivre la route du même idéal. Il avait compris, il avait senti que nous étions placés par la Providence en un lieu d'où pouvaient, d'où devaient procéder de grandes choses. L'impartialité historique est un aspect de la morale, une étape vers l'intelligence supérieure qui conduit à la fraternité, à la collaboration des peuples. Et cela nous est possible, car nulle haine n'a jamais séparé nos races.

J'ai parlé tout à l'heure de conquête. Certes! En 1536 des châteaux furent brûlés, des monastères pillés et l'on a redouté depuis au Pays de Vaud la Justice de Berne! Mais contrairement à bien d'autres justices, celle de Berne fut juste et notre Davel lui-même, le grand mystique patriote, n'a eu pour elle, jusque sur l'échafaud, que des paroles déférentes.

Quant à la conquête, nous avons vu bien pire et l'animosité que suscitait au XVI^e siècle la politique ducal, d'une bonne fois douteuse, ne se reversa point sur la population unie à Berne, en plusieurs lieux, par des traités de combourgeoisie. De fait, les aventures humaines, belliqueuses ou non, s'imprègnent d'un esprit dont la qualité varie selon ceux qui les entreprennent.

S'il est bien certain que les vassaux de Charles duc de Savoie voyaient avec terreur l'arrivée des armées bernoises, celles-ci avaient suscité ailleurs d'immenses espérances. Fribourg d'abord, Berne ensuite, et de manière plus marquée en raison de sa puissance, furent la lumière qui, à Lausanne d'abord, à Genève plus encore, brilla comme un nouveau matin.

C'est le colonel Sébastien de Diesbach qui, en mars 1526, vint recevoir le serment combourgeoisial des Genevois et s'employa à pacifier les frères ennemis: Ne maltraitez pas ceux «qui vous ont estés contraires», leur dit-il. «Vous sçavés qui n'est jamais sil beau bled qui n'ait tousjours quelque ordure». Sage principe qui fut le plus souvent celui de la Louable Ville!

L'enthousiasme pour ces Bernois, défenseurs des libertés et franchises communales, vint modifier les institutions. Et pour voter, on levait la main à la mode des Suisses! Comme le gouverneur d'un château voisin interceptait les

vivres, le secrétaire inscrivait au Registre du Conseil de Genève, le 16 novembre 1526: «On espère que Dieu et MM. les Suisses (Domini Helvechii) y porteront bientôt remède!» Au même moment, le premier homme d'Etat que Genève ait compté, le capitaine général Besançon Hugues écrivait de Berne à ses compatriotes: «Sy ne feusseions arrivé se soer, demain partiont sent hommes pour nous venyr querre . . . L'on ne peult appaiser ses gens»¹. Ou le duc tiendra ce qu'il promet, «ou il aura la guerre, la quelle j'esperons myeux que la pex, car au lyeu que aultre foys nous avons reculés, nous poulsons à toute oultranse».

N'est-ce point partager les responsabilités et montrer que l'aigle de Genève avait le bec aussi dur que les dents de votre «mutz»?

Excusez ces citations rencontrées sur le chemin que je parcours depuis plus de vingt ans et passons les siècles. Les vieux Gruériens dont les terres vous revinrent après un fructueux partage, s'attachèrent à vous si bien, que les gens de Château-d'Oex, le 10 janvier 1798, à la veille de l'invasion française, déclaraient solennellement:

«Nous bénissons le Seigneur de vivre sous le gouvernement paternel de Berne . . . Mais si nous avons des sujets de plainte, nous sommes trop fidèles à notre Souverain pour les présenter dans un temps où la Patrie est menacée; comme de vrais et anciens Suisses, nous venons lui offrir pour sa défense, comme jadis nos ancêtres, nos biens, notre sang et notre vie.» Et ce fut Berne même qui, le 20 mars, représenta à la Gruyère d'En haut que, «pour sa propre sécurité, mieux valait accepter la séparation douloureuse»².

Il faut avouer que l'on trouverait avec peine dans l'histoire une fidélité si constante pour des maîtres d'une autre race. La cause en fut sans doute dans leur bienveillance naturelle; mais il la faut chercher ailleurs encore. Berne fut en Suisse une force disciplinée. Elle apporta l'ordre, et l'honnêteté administrative resta sa vertu constante.

Force, ordre, honnêteté, justice . . . On ne m'ôtera pas de l'idée que ce furent là quelques raisons essentielles qui firent de votre Etat le centre politique de la Confédération contemporaine. Et c'est pourquoi, s'il nous arrive de vous taquiner par de naïves plaisanteries, nous tenons à vous comme à nous-mêmes. Sans Berne, la Suisse Romande ne se pourrait concevoir. Les historiens le savent mieux que d'autres et c'est à nous, Welsches, à vous le dire. La Romandie partage donc vos sentiments, s'associe à vos espérances, car votre anniversaire est pour elle une fête de famille!

Je lève mon verre à la fidélité helvétique. Je bois à la prospérité de votre canton et de votre société.

¹ C'est-à-dire: «Si ne fussions arrivés ce soir, demain partiont (partaient) cent hommes pour nous venir querre (pour venir à votre rencontre) . . . L'on ne peut apaiser ces gens», etc — La lettre autographe de Hugues est datée du 17 novembre 1526 à minuit et se conserve aux Archives d'Etat de Genève (PH n° 972). Elle a été transcrite en français moderne par J. A. Galiffe, Matériaux pour l'histoire de Genève, t. II, p. 389.

² Cf. L. Divorne, dans Château d'Oex, 1882, p. 56.